

Maillot de Desmoulin (*Vertigo moulinsiana*)

Code Natura 2000 : 1016

Classification

Classe des Gastéropodes
Ordre des Stylommatophores
Famille des Vertiginidés

Statuts de protection

Annexe II - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne



Vertigo moulinsiana



Station du Vivier à Challes

Description de l'espèce

Corps doté de 2 tentacules (les tentacules inférieurs sont absents). La coquille est très petite : 2,2-2,7 mm de haut pour 1,3-1,65 mm de diamètre. Elle est dextre, ovoïde, courte, ventrue, au sommet obtus. La spire est formée de 5 tours peu convexes, le dernier est (le plus éloigné du sommet) très grand représentant les 2/3 de la hauteur totale. La coquille est translucide, très brillante, jaunâtre pâle, brun jaunâtre ou brun rougeâtre. L'ouverture de celle-ci est plutôt triangulaire, rétrécie vers la base, pourvue de 4 dents bien développées. Cette description correspond à des individus adultes. Les caractères de la coquille varient avec l'âge de l'animal (forme, taille, apparition des dents,...). Il existe en outre une certaine variabilité intraspécifique. L'espèce est quasiment impossible à identifier à l'état juvénile.

Biologie et habitats

Vertigo moulinsiana est une espèce des zones humides calcaires. On le trouve principalement dans les marais, mais aussi en bordure d'étangs, de lacs, au niveau de berges de rivières, dans de petites dépressions humides, des prairies toujours humides à joncs (*Juncus spp.*).

L'habitat idéal pour l'espèce consisterait en une mosaïque de microdépressions aux eaux stagnantes et de zones terrestres très humides occupées par des éléments de roselières et de cariçaies.

L'espèce apprécie une humidité importante et une végétation haute se développant sur des sols saturés en eau voire inondés. Elle se tient sur les feuilles ou les tiges de grandes plantes de marais, à environ 30 ou 50 cm de la surface du sol ou de l'eau. Parmi ces plantes figurent la Grande glycérie (*Glyceria maxima*), des Cypéracées (*Carex riparia*, *Cladium mariscus*...), le Roseau (*Phragmites australis*), les massettes (*Typha spp.*), l'Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), etc. En dehors de l'hiver qu'il passe au milieu des débris de plantes, *Vertigo moulinsiana* apparaît rarement au niveau de la litière.

Ce petit mollusque est également capable de coloniser des terrains susceptibles d'être perturbés par le pâturage ou la gestion des rivières. Il est possible qu'il se comporte de manière opportuniste, ne se déplaçant dans un habitat potentiellement favorable que lorsque celui-ci devient fréquentable.

Répartition

Deux stations connues abritent l'espèce : site du Vivier à Challes (en proposition d'extension) découvert par Franck Noël dans le cadre d'une mission confiée au CPIE et à Franck Noël par le Département de la Sarthe sur son ENS en 2010. Cette espèce est toujours présente en 2013. La deuxième station se situe dans une cariçaie de la vallée du Dinan sur la commune de Jupilles.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir en état les cariçaies colonisées par l'espèce.